

## ◀ Communiqué de la fédération SUD éducation ▶

# **SUD éducation dénonce la répression policière et judiciaire du mouvement social**

Ces dernières semaines, comme depuis deux ans et en particulier depuis les manifestations massives de Gilets jaunes, une répression brutale, à la fois policière et judiciaire, s'abat sur les grévistes. Les lycéen-ne-s et personnels de l'Éducation nationale font partie des cibles de la répression.

Le 10 décembre dernier, des lycéen-ne-s à Chevrollier dans le 49 ont été gazé-e-s et frappé-e-s par la police. A Lille depuis le 11 décembre, la police a également fait un usage massif de gaz et de coups de matraque sur des lycéen-n-es des lycées Pasteur de Lille et Valentine Labbé.

Le 11 décembre lors d'une action de soutien aux camarades de la RATP en grève, un enseignant syndicaliste d'Aubervilliers a été violemment arrêté pour sa participation à l'action de blocage. Son procès aura lieu dans le courant de l'année 2020.

Le 12 décembre Roland Veuillet, enseignant retraité dans le Gard et adhérent à SUD éducation, a comparu après une interpellation brutale à son domicile et une garde à vue de 48 heures en raison de son activité militante. Son procès renvoyé au 9 janvier prochain, il a été placé en détention provisoire, alors même qu'on ne lui reproche que des faits mineurs et que son casier judiciaire ne comporte aucune inscription. SUD éducation condamne cette décision de justice liberticide.

Dans plusieurs départements, les préfetures ont tenté d'intimider les organisateurs et organisatrices de manifestations à la veille de la journée de grève et de manifestation du 17 décembre. Ces tentatives d'intimidations qui se sont matérialisées par des convocations en dernière minute dans les préfetures n'ont pas fait céder les organisations syndicales.

Mercredi 18 décembre, un militant de SUD éducation a été pris à partie par 5 policiers alors qu'il quittait une manifestation de soutien à une famille sans-papier à Auxerre. Il a été violenté, menacé, et humilié en pleine rue, le conduisant à déposer une plainte pour entrave concertée et avec menace à l'exercice de la liberté de manifestation.

Ces faits montrent que le syndicalisme de lutte, et plus largement le mouvement social qui s'organise contre la politique du gouvernement et en particulier sa contre-réforme des retraites, sont clairement dans le viseur des institutions policières et judiciaires. SUD éducation dénonce cette nouvelle attaque contre les libertés publiques et en particulier celle de manifester.

- **La fédération SUD éducation réclame l'abandon des poursuites contre les personnels grévistes et les lycéen-ne-s**
- **SUD éducation dénonce la répression généralisée et la violence policière dont sont victimes les personnels grévistes et les lycéen-ne-s**
- **SUD éducation revendique l'abandon du projet Macron-Delevoye de contre-réforme des retraites.**